

# Commune de LOUVIGNY

## Séance N° 1 du 04 février 2020

Les membres du Conseil Communal de la commune de LOUVIGNY se sont réunis le **quatre** février deux mil vingt à vingt heures et zéro minute - mairie de LOUVIGNY 2 rue du Pré Joli, 57420 LOUVIGNY, sous la présidence de **Madame TORLOTING Brigitte**, Le Maire.

Date de la convocation : **28 Janvier 2020**

**Madame TORLOTING Brigitte**, le maire ouvre la séance à 20 h 00.

### Procuration(s) :

- ✓ Monsieur GUTHMULLER Anthony a donné procuration à Madame TORLOTING Brigitte.

### Absents :

- ✓ Monsieur MAURY Daniel,
- ✓ Monsieur SADLER Rémy.

### Délibération D\_2020\_1\_1

#### OBJET : Approbation précédent conseil

Madame le Maire soumet le compte rendu de la séance du 19/12/2019 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_2

### OBJET : Mesures prises par délégation

Conformément aux articles L.2122-22 & L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

➤ **PREND ACTE des décisions suivantes :**

Désignation	Montant ttc
<b>Entretien de bâtiments</b>	
✓ Intervention sur éclairage extérieur salle des fêtes (CLS Electricité)	870,26 €
<b>sous-total</b>	<b>870,26 €</b>
<b>Acquisition de matériel</b>	
✓ Aspirateur + réfrigérateur (Darty)	624,00 €
<b>sous-total</b>	<b>624,00 €</b>
<b>Fournitures de végétaux :</b>	
✓ Pensées + chrysanthèmes (Bichwiller)	242,11 €
<b>sous-total</b>	<b>242,11 €</b>
<b>Fêtes et cérémonies :</b>	
✓ <b>Fête des écoles :</b> Goûter : Manele, Stollen, Bräedele (Atelier des Copains) Spectacle en anglais (Globethéâtre57)	302,70 € 550,00 €
<b>sous-total</b>	<b>852,70 €</b>
✓ <b>Vœux :</b> bière + gobelets (Réga) Viennoises (La Nouvelle Prairie) Assortiment de terrines (Ferme du Couvent) Orchestre (Elégance)	254,65 € 170,28 € 200,00 € 500,00 €
<b>sous-total</b>	<b>1 124,93 €</b>
✓ <b>Repas :</b> des Seniors : fleurs (Saona) du personnel communal (Restaurant les Roses)	128,00 € 257,70 €
<b>sous-total</b>	<b>385,70 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 099,70 €</b>

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

### Délibération D\_2020\_1\_3

#### **OBJET : Demande d'acompte de 30 % dès la réservation de la salle des fêtes**

La commune ayant dû faire face à de nombreuses annulations de réservations de salles (haut + entresol) entraînant une perte de gains pour cette dernière, Madame le Maire propose au conseil municipal de revoir les modalités de location.

Pour ne plus se retrouver dans une telle situation, Madame le Maire propose au conseil de modifier la convention de location prenant en compte les éléments suivants :

- *versement d'un acompte de 30 % du montant de la location, qui sera encaissé dès la réservation de l'une ou l'autre des salles communales,*
- *réservation effective qu'à réception dudit acompte,*
- *en cas de désistement l'acompte versé sera perdu définitivement sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif,*
- *versement du solde à la remise des clés qui sera encaissé après restitution de la salle et vérification avec le locataire (facturation éventuelle pour casse ou dommage).*

Il est donc demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces nouvelles dispositions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **VALIDE à l'unanimité ces nouvelles dispositions de réservation des salles communales qui seront intégrées à la convention de location.**
- **DIT QUE la présente décision sera transmise à notre trésorier payeur pour application.**

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

### Délibération D\_2020\_1\_4

#### **OBJET : Adhésion de la commune à la certification de la gestion forestière durable**

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité pour la commune de s'engager dans la certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable des forêts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide ;

- ***D'ENGAGER la commune dans la certification forestière PEFC, pour une durée illimitée, auprès de l'entité d'accès à la certification "PEFC Grand Est" et d'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique.***
- ***DE RESPECTER et FAIRE RESPECTER à toute personne intervenant dans la forêt, les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST1003-1 : 2016).***
- ***D'ACCEPTER les visites de contrôle en forêt de PEFC Grand Est et l'autoriser à consulter, à titre confidentiel, tous les documents, conservés au moins pendant 5 ans, permettant de justifier du respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1/2016) en vigueur.***
- ***DE S'ENGAGER à mettre en place les actions correctives qui lui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.***
- ***D'ACCEPTER le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 :2016) sur lesquelles le conseil municipal s'est engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, le conseil municipal aura le choix de poursuivre son engagement, ou de résilier son engagement par courrier adressé à PEFC Grand Est.***
- ***DE SIGNALER toute modification concernant la forêt communale, notamment en cas de modification de la surface de la forêt (achat/vente, donation...) en informant PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et en fournissant les justificatifs nécessaires.***
- ***DE S'ENGAGER à honorer la contribution à PEFC Grand Est.***
- ***D'AUTORISER le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaire à cet engagement et à ordonner le versement de la contribution correspondante.***

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour</b> : 13		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre</b> : 0		
-		
<b>Abstention</b> : 0		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_5

### OBJET : Intégration du SIE de Flocourt - Tragny – Thimonville au SIE de Verny

Madame le Maire expose que, par délibération en date du 11 avril 2019, le SIE de Flocourt-Tragny-Thimonville a émis le souhait d'être adhérent au SMIE Verny afin de pouvoir lui transférer ses compétences "Eau".

Lors de son assemblée du 29 novembre 2019, le Comité directeur du SMIE Verny a approuvé l'adhésion du SIE de Flocourt - Tragny - Thimonville.

Conformément aux dispositions visées à l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président du SMIE Verny a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**> APPROUVE l'adhésion du SIE de Flocourt - Tragny - Thimonville au SMIE de Verny.**

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_6

### OBJET : Attribution du marché de travaux de création réseaux EP - Ruelle Foch et rue du Vieux Château à une entreprise

Dans le cadre des travaux de **création de réseaux d'eaux pluviales Ruelle Foch et rue du Vieux Château,**

Vu l'étude réalisée par le bureau d'études V.R.I. de Montoy-Flanville, maître d'œuvre,

Vu la consultation des entreprises selon une procédure adaptée en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics,

Vu l'ouverture des plis du 15 janvier 2020,

Vu le rapport d'analyse présenté par le bureau d'études V.R.I., Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **RETIENT l'offre de l'entreprise LINGENHELD, pour un montant HT de 198 850,00 €, soit 238 620,00 € TTC.**
- **APPROUVE le marché portant sur les travaux de création de réseaux d'eaux pluviales Ruelle Foch et rue du Vieux Château,**
- **AUTORISE Madame le Maire à passer commande desdits travaux et à signer le marché correspondant avec l'entreprise retenue,**

DIT QUE la dépense sera imputée à l'opération 10025 "Voirie" ouverte à cet effet.

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_7

### OBJET : Point sur les travaux en cours

#### **Fibre Optique :**

La parole est donnée à Monsieur HIRSCH Daniel qui dresse un état d'avancement des travaux de la Fibre Optique.

#### **Actuellement :**

- tirage de la fibre optique,
- liaison entre Cheminot et Louvigny effectuée,
- remaniement du réseau au niveau de l'église (pose du sous-répartiteur), - installation de boîtes de raccordement.

Par rapport à d'autres villages, la commune ne s'en sort pas trop mal. Le réseau entièrement enterré a été homologué. Pas énormément de zones avec écrasement de réseaux recensés hormis quelques-unes, conduites d'eaux pluviales et d'eaux usées écrasées qui ont été refaites.

D'ici fin février le plus gros de la fibre optique devrait être terminé.

Le NRO devrait être posé prochainement.

Dans l'ensemble, les travaux se déroulent bien.

Pas trop de soucis non plus pour le raccordement des fermes en dehors du village.

Tout se déroule normalement.

Des réunions avec les concessionnaires, normalement il devrait y avoir Orange, SFR encore en discussion, Bouygues...seront prochainement programmées.

Travaux de la fibre optique en bonne voie....

A suivre....

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_8

### OBJET : Demandes de subventions

Le conseil municipal après en avoir délibéré ACCORDE les subventions suivantes :

- **262,65 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de LOUVIGNY en remboursement de la cotisation réglée à l'Union Départementale des SP de la Moselle pour l'année 2019.**
- **200,00 € aux "Mira 'Belles déboussolées", au titre de participation à un Trek d'orientation dans le Sahara Marocain en équipes, associé à une action solidaire, via l'association le Défi du Cœur, dont une participante est domiciliée dans la commune.**

La dépense sera imputée à l'article 6574 « subventions » ouvert à cet effet.

Présent(s) : 12	votant(s) : 13	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2020\_1\_9

### OBJET : Divers

#### Pour info du conseil :

#### Stagiairisation de l'adjoint d'animation :

Comme précédemment annoncé lors d'un conseil municipal, Sandrine SCHNEIDER a été stagiairisée à effet au 01/01/2020, au grade d'adjoint d'animation territorial, échelon 2, indice brut 351 indice majoré 328, pour une durée d'un an, en vue de sa titularisation.

En sachant que la compétence périscolaire passe à la ComCom, tous les contrats de travail seront repris à compter du 1er septembre. En cours d'élaboration.

La ComCom avec tous les employés du périscolaire passera ainsi à plus de 50 salariés.

Une personne du reste vient d'être embauchée à la ComCom pour le poste d'animateur et la gestion de l'ensemble des périscolaires.

Reste à finaliser la Clect avec Sylviane, un RDV est fixé fin février.

#### **Pour la prochaine rentrée scolaire :**

Confirmation de l'inspecteur d'académie pour la mise en place d'une classe d'expérimentation à Louvigny avec apprentissage de l'allemand et de l'anglais au primaire.

#### **Sécurisation des écoles :**

Rappel sera fait aux enseignants et parents pour la fermeture à clé des portails des écoles.

#### **Bilan des 6 ans de mandature :**

Constat des 6 dernières années de mandat est dressé par la conseillère déléguée Sylviane SOL. Il en ressort que, en comparaison avec la feuille de route du départ :

- à part les chemins de randonnées, qui ne sont plus de notre compétence, que tous les projets ont été menés à bien.

#### **Associations :**

- création d'un point de stockage de leur matériel, permettant ainsi la réutilisation de classe mobile, tout en lui redonnant une fonctionnalité.

#### **Communication :**

- création d'un Facebook, qui maintenant est bien suivi.
- LOUVIGNY Numérique, également opérationnel.

#### **Devoir de mémoire :**

- travail sur le monument aux morts avec commémoration (inscription des noms des personnes mortes pour la France), également plaque commémorative à l'emplacement de l'ancienne synagogue.

#### **École et périscolaire :**

- équipement en matériel numérique et informatique des écoles.
- ressources pédagogiques importantes.
- animation au niveau du périscolaire facilité par l'arrivée de Julie, jardin pédagogique, semaine du goût....

#### **Environnement :**

- fleurissement de la commune avec notamment les entrées de village, massifs et pots.

#### **Renforcement du réseau d'eau potable :**

- travaux du SIE. Il reste encore du travail à faire.

#### **Travaux sylvicoles :**

- reboisement.

#### **Sécurité :**

- renforcement des panneaux, entrées des écoles, limitation de vitesse, passages piétons, fermeture de la rue du Presbytère.
- mise en place de la participation citoyenne.
- contrôle de sécurité sur toutes les installations communales, jeux, hotte...

#### **Entretien des bâtiments communaux :**

- rénovation complète de la salle de l'entresol, avec mise en conformité, cuisine, matériel, etc....

#### **Travaux :**

- isolation thermique des écoles, bloc sanitaire école primaire, remplacement des chaudières des écoles + logements attenants.
- travaux d'entretien à l'église.
- mise en place de vidéoprojecteurs à la salle des fêtes (haut + entresol) et à la mairie.
- sortie de secours aménagée à l'unité de vie.
- réfection de la rue de Gimont avec borne à incendie.

- rapiéçage de la chaussée dans différents secteurs (fissures et nids de poules). La buse traversant la route de Traille.
- au niveau du plan triennal 2018/2019/2020, travaux de voirie et d'enfouissement quasi terminés.
- travaux de sécurité PMR ont été réalisés. Cette année on termine.

**Elaboration du PLU :**

- un an d'élaboration. Travail important pour certains. PLU qu'il faudra adapter au fil des ans. Suivi important à faire pour continuer à construire.

**Bilan financier :**

- avec une dette de 550 000 €, qu'il a fallu rembourser malgré une baisse des dotations de l'État, dont le montant a été divisé par trois.
- nombreuses demandes de subventions qui ont nécessité beaucoup de travail de la part du premier adjoint et de la secrétaire.
- total des investissements réalisés sur la mandature : environ 2 900 000 €.
- Coût des emprunts à la baisse (de moitié) avec un emprunt à taux 0% et un autre à 1,2 %.

Pour conclure, Madame le Maire précise que rien n'est figé. Chaque Préfet, chaque Président de Région ou de Département met sa pierre à l'édifice, avec parfois d'autres orientations.

Que l'année prochaine avec les élections régionales et départementales, l'arrivée de la nouvelle Préfète, d'autres choix seront faits. Que nous allons de plus en plus vers l'environnement et le développement durable, etc...

Qu'il sera de plus en plus difficile de bénéficier de subventions.

Pour la prochaine mandature, il y aura des orientations à prendre mais aussi saisir toutes les opportunités. Rappelle que pour l'école numérique, la commune n'a eu que cinq jours pour monter le dossier. On ne peut pas savoir à l'avance ce qui va sortir dans deux ans. Ce sont les premiers qui agissent qui bénéficient des aides...

Madame le Maire termine en remerciant l'équipe municipale pour sa collaboration durant cette mandature et invite les élus autour du verre de l'amitié.

<b>Présent(s) : 12</b>	<b>votant(s) : 13</b>	<b>suffrage(s) exprimé(s) : 13</b>
<b><u>Pour : 13</u></b>		
- Monsieur HIRSCH Daniel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Bernard, Monsieur MOINIER Robert, Madame TORLOTING Brigitte, Madame RENOUF Chantal, Madame DESHAYES Agnès, Madame COLOMBET Karine, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur MEAZZI Maurice, Madame PICCOLI Sandrine, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge		
<b><u>Contre : 0</u></b>		
-		
<b><u>Abstention : 0</u></b>		
-		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

